

Zeitschrift: Naturwissenschaftlicher Anzeiger der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften

Band: 2 (1818)

Heft: 4

Artikel: Suite de la notice sur quelques espèces d'Oiseaux trouvées en Suisse et qui ne sont pas décrites dans l'Ouvrage de Msrs. Meisner et Schinz

Autor: Necker, L.A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-389192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

drait avoir trouvé dans ce terrain des débris organiques, ce qui n'a pas encore eu lieu à ma connaissance.

Quoi qu'il en soit il n'est pas douteux que le terrain de Gypse du Valais est d'une formation très ancienne et touche de très près au terrain primitif.

Mon opinion à cet égard, que je ne présente cependant qu'avec beaucoup de défiance, est, que le Gypse qui se trouve dans le bas Valais au dessus de Monthey et de Collombey, celui de Bex, des Ormonts, de la Vispille et de la Lauvenen, ainsi que celui de Leisigen, au bord du Lac de Thoune, appartient à une même couche ou plutôt à un même système de couches, qui fait partie du terrain de transition le plus moderne.

Celui de Charaz, de Sion, de Sièrre à Brigue, et de Loesch forme un autre système de couches qui appartient à un terrain de transition plus ancien.

Enfin celui de la Neuffenen du val *Bedretto*, de *Canaria*, et de l'Alpe *Piara* appartiennent à un 3^{me} système de couches qui fait décidément partie du terrain primitif.

Cette opinion se rattaché à celle de Mr. Ebel touchant les *Zones* que forment les divers terrains de la chaîne des Alpes; opinion dont j'ai vérifié la justesse quant au Calcaire schisteux de la vallée du Rhône.

C'est à notre célèbre Escher, qu'il appartient de prononcer sur les conclusions que je suis bien éloigné d'envisager comme des axiomes.

Lausanne en Septembre 1816.

Suite de la notice sur quelques espèces d'Oiseaux trouvées en Suisse et qui ne sont pas décrites dans l'Ouvrage de M^{rs}. Meisner et Schinz, par le Prof. L. A. Necker.

Le Pluvier à collier interrompu (*Charadrius Cantianus*) Temminck Man. d'Orn. p. 331. Latham Ind suppl. V. 2. — *Charadrius albifrons* Meyer. — *Charadrius littoralis* Bechstein N. G.

D. V. 4. p. 430. — Weisstirniger Regenpfeiffer, Meyer Vog. Deut. VI. Hest. 15.

Ce Pluvier qui a été longtems confondu avec le Pluvier à collier en diffère 1. par sa taille qui est intermédiaire entre celle du grand et celle du petit Pluvier à collier. 2. Par son bec qui est plus long relativement à sa largeur que celui des deux espèces de Pluviers à collier. 3. Par ce qu'il n'a jamais le cou entièrement entouré d'un collier noir.

Front de larges sourcils, une bande sur la nuque et toutes les parties inférieures d'un blanc pur; espace entre l'œil et le bec, un espace sur le devant de la tête et une large tache de chaque côté de la poitrine d'un noir profond. Une grande tache d'un noir cendré derrière l'œil, sommet de la tête et tout le dessus du corps d'un cendré brun très clair. Une bande étroite d'un jaune roux sépare le sommet de la tête du blanc pur de la nuque et vient aboutir de chaque côté à la tache noire derrière l'œil. Toutes les rémiges à baguettes blanches, les deux pennes latérales de la queue blanches, la troisième blanchâtre, les autres brunes, les pieds et le bec en entier sont noir.

La description ci dessus est faite d'après l'individu que je possède dans ma collection, le seul de cette espèce qui ait été tué dans les environs de Genève. Comme il diffère un peu du mâle décrit dans Temminck, je crois que le mien est un jeune mâle qui n'a pas tout à fait atteint son plumage complet.

Le Chevalier Stagnatile (*Totanus Stagnatilis*.) Temminck Man. d'Orn. p. 418. Bechstein N. G. D. V. 4. p. 261. Teich-Wasserläufer, Meyer Tasch. V. 2. p. 376.

Cette espèce fort rare en Suisse a été trouvée dans nos environs en Avril 1817. deux individus ont été apportés à Genève, l'un qui fait partie de ma collection n'avait pas encore revetu entièrement la livrée d'été ou de noces et conserve encore quelques plumes de son plumage d'hiver, il n'a que quelques taches noirâtres disséminées sur les côtés du cou, sur la poitrine et sur les flancs. L'autre individu en avait un plus grand nombre. Je renvoie au Manuel d'Ornithologie pour la description exacte de cet oiseau dans les deux livrées, le

plumage intermédiaire de celui que je possède n'étant pas propre à une description. Les caractères distinctifs de cette espèce, qui la feront toujours aisément reconnoître malgré les variations de son plumage sont : 1) un bec remarquablement faible et délié ; 2) la petite raye longitudinale noire qui regne sur les deux penes extérieures de la queue qui sont blanches ; 3) ses pieds verts.

Habite suivant Temminck le nord de l'Europe, sur les bords de la mer et des fleuves ; émigre le long des provinces orientales de l'Europe jusques vers la Méditerranée ; jamais le long de côtes de l'Océan. On le dit moins rare aux environs de Morges que près de Genève.

Le Phalarope platyrinche (Phalaropus platyrhynchus.) Temminck Man. d'Orn. p. 459. Diffère essentiellement du Phalarope hyperboré par son bec large déprimé et aplati à sa base et par sa queue longue et arrondie. L'individu que je possède est un oiseau en plumage d'hiver tué en Novembre 1811. sur les bords du lac à peu de distance de Genève, comme il me paraît différer en quelques points de la description que donne Temminck de cette livrée, je le décrirai en peu de mots.

Tête, devant du cou et de la poitrine, ventre, abdomen et couvertures du dessous de la queue d'un blanc pur. Une grande tache d'un noir grisâtre couvre l'occiput, une tache de la même couleur entoure l'œil et se prolonge par derrière en s'élargissant. La tache de l'occiput se prolonge derrière le cou en s'éclaircissant et communique à une tache de la même couleur sur la nuque. Dos, scapulaires et croupion d'un cendré bleu clair et pur, les plumes les plus rapprochées de la queue bordées d'un lizere blanc et marquées le long de leurs baguettes d'un trait noirâtre. Ailes noires avec une bande transversale blanche, les moyennes couvertures bordées de blanc, queue d'un brun noirâtre ; cotés de la poitrine cendrés, pieds gris, bec noir. Long. 8 pouces et 6 lignes.

Un individu tout pareil fait partie de la collection rassemblée par feu Mr. Gosse, on en a vu plusieurs au mois de Janvier de cette année (1818.) nageant sur le lac mais on n'a pu s'en procurer aucun.

Habite les côtes de la mer Glaciale dans les parties orientales de l'Europe, abonde en Sibérie.

L'Hirondelle de mer Tschegrava (Sterna Caspia.) Temminck Man. d'Orn. p. 476. — Grosse oder caspische Meer-Schwalbe. Bechstein N. G. D. V. 4. p. 675. — Caspian Tern. Latham Syn. V. 6. p. 350. — Sterna Megarhynchus, Meyer Taschen. deuts. V. 2. p. 457.

Ce rare et bel oiseau m'a été apporté le 22 Avril 1812. par le chasseur qui venait de le tuer dans le port de Versoix ; il était inconnu aux plus vieux pêcheurs et chasseurs des bords de notre lac. Il volait dans le port de Versoix au milieu d'une troupe de *Pierre Garrins* (Sterna Hirundo.) On n'a pu s'en rendre maître qu'après une poursuite de 2 heures. On m'a assuré qu'avec cet oiseau il y en avait un autre de la même espèce qui était probablement la femelle, il a reparu de tems en tems dans le courant du printemps de 1812. mais on n'a jamais pu l'atteindre.

Ce qui distingue au premier coup d'œil cette espèce des autres Hirondelles de mer c'est sa grandeur, ayant le corps et la tête égaux à ceux du Bihoreau. Son bec ressemble par sa taille et sa forme au bec de cette espèce de Héron. Il a 2 pouces 2 lignes de long et sa couleur est du plus beau rouge de corail.

La longueur totale de l'oiseau est de 20 pouces, il a 4 pieds d'envergure. Le front, le dessus de la tête et l'occiput sont d'un noir profond qui se termine en pointe sur le derrière du cou. Le dos, les scapulaires la queue et toutes les penes et les couvertures des ailes, d'un gris de perle très clair, la queue est courte et fourchue. Le cou, la nuque et toutes les parties inférieures d'un blanc pur. Iris d'un brun jaunâtre, pieds noirs, tarses longs de 1 pouce 9 lignes.

On reconnoitra malgré quelques différences très légères entre ma description et celle de Temminck que l'individu dont je parle porte son plumage de printemps ou de noces.

Son pays natal est les bords de la mer Baltique et ceux de la mer Caspienne.

Nachträgliche Notiz über den Rattenkönig.

Die Aerzte vindiciren die Erscheinung für die Krankheitslehre, und machen sie zum *partiellen Starrkrampf* (Tetanus partialis) der sich beym Menschen in einzelnen Gliedern also zeigt, daß das Glied nicht nur steif und unempfindlich, sondern auch verbogen ist, oder mehrere Glieder also verschränkt, z. B. die Finger in einander geflochten sind, daß niemand im Stande ist, sie auseinander zu wickeln.

„Eine ähnliche cataleptische partielle Erscheinung bey Thieren (sagt *Fr. Benj. Osian-* der im 1ten Theil seiner Schrift über die *Entwicklungskrankheiten in den Blüthenjahren des weiblichen Geschlechts*. Göttingen 1817. S. 185.) ist das Zusammenflechten der Schwänze mehrerer Ratten, welches man den *Rattenkönig* nennt, das wahrscheinlich geschieht, wenn mehrere Ratten Gift gefressen haben, alsdann zusammen sitzen und in Folge der Wirkung des Giftes vom Tetanus partialis befallen, ihre Schwänze in einander verwickeln. Eine solche Schwänzeverwicklung von 16 Ratten, welche im Jahr 1774. in einer Mühle zu Lindenau gefangen wurden, oder einen solchen Rattenkönig, sehr gut in Lebensgröße nach der Natur gezeichnet und in Kupfer gestochen, habe ich in meiner Sammlung.“ U.

Auszug eines Schreibens des Hrn. Regierungsraths Freyenmuth in Frauenfeld, an Hrn. Usteri in Zürich vom 20. Jul. 1818.

Auf öffentliche Kosten sind neulich zwey Pegel am Bodensee errichtet worden, an denen der Wasserstand täglich beobachtet und aufgezeichnet wird; auch gehe ich damit um, das Barometer und Thermometer regelmässig an diesem grossen Wasserbecken beobachten zu lassen, wie es in Genf geschieht, welche Beobachtungen in verschiedener Hinsicht merkwürdig, einigen Aufschluss über das climatische Verhältniß geben könnten.

Wir lassen seit einigen Monaten auf Steinkohlen bauen und ein zu Tage gehendes schwaches Flötz verfolgen; noch hat das bisherige Resultat der Erwartung nicht entsprochen. Auch wird allem Anschein nach die

rabdomantische Eigenschaft der *Catharina Beutler* eine für dieselbe sehr ungünstige Probe bestehen: ungeachtet der bestimmten Verheissung, daß ein etwa zwey Zoll zu Tage gehendes Flötz in einer angezeigten Entfernung bis auf 2 Fufs anwachsen werde, ist solches gar nicht erfolgt. Das Flötz blieb sich gleich, oder verschwand oft gar.

Wir fangen hier an, den Brabanter Pflug einzuführen, als ein für unsern Boden sehr vorzügliches Werkzeug. Die Schwierigkeiten der Construction sind überwunden, nur ist der Preis für den armen Landwirth zu hoch, und darin liegt der Grund der langsamen Verbreitung, wie es auch in der Gegend von Genf der Fall ist.“

E L E V A T I O N S

des principales stations au dessus du pont de St. Maurice entre ce pont et le glacier de Gedroz, choisies pour juger de la pente parcourue par l'écoulement du lac formé par ce glacier, mesurées à l'aide du Barometre par Mr. Gabriel Angelin, mecanicien-opticien à Bex.

| | Pied de Roi. |
|---|--------------|
| Pont de St. Maurice - - - - - | 0. |
| Evionaz (village) - - - - - | 197. 8. |
| Martigny - - - - - | 186. 0. |
| Pont des Valletes - - - - - | 417. 0. |
| St. Branchier - - - - - | 810. 0. |
| Chabley (chef lieu de la vallée de Bagnes.) - - - - - | 1229. 0. |
| Lortier - - - - - | 2020. 0. |
| Sommité de la barre de glace - - | 4187. 0. |

Note. D'après ces mesures on peut s'expliquer l'extrême rapidité, avec laquelle l'écoulement du lac s'est fait:

L'eau s'étant ouvert un passage à 4 ½ heures du soir la débacle est arrivée à 5 heures 10 minutes à Bagnes, à 6 heures à Martigny, à 7 heures 6 min. à St. Maurice, à 11 heures elle entrait dans le lac de Genève. De l'écoulement à Bagnes il y a 6 lieues, de Bagnes à Martigny 4 lieues; de Martigny à St. Maurice 3 lieues; de St. Maurice au lac, 5 lieues, de manière que la débacle a parcouru l'espace de 18 lieues dans le tems de 5 heures et demi,

Le Redacteur.